

DIEC/18-777-1782 du 07/05/2018

**BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2018 - ORGANISATION DES
EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET ORALES DE LANGUES**

Références : Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012 BO n°14 du 5 avril 2012 - Note de service n° 2013-174 du 8 novembre 2013 BO n° 43 du 21 novembre 2013 - Note de service n° 2003-084 du 14 mai 2003 BO n°21 du 22 mai 2003 modifiée par note de service n° 2009-048 du 25 mars 2009 BO n° 15 du 9 avril 2009

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées publics et privés sous contrat - Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : liliane.laurent@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques, des épreuves facultatives orales de langues.

1- Modalités des épreuves facultatives d'arts

1.1 – Calendrier des épreuves :

Séries	Dates et horaires	Epreuves
BCG – BTN sauf TMD	Mardi 22 mai mercredi 23 mai à partir de 8 heures	Histoire des arts
	Lundi 28 mai Mardi 29 mai Mercredi 30 mai A partir de 8 heures	Danse Cinéma audiovisuel
	Mardi 29 mai Mercredi 30 mai Jeudi 31 mai A partir de 8 heures	Théâtre Arts plastiques Musique

1.2 – Documents supports des épreuves facultatives orales d'arts et acheminement des dossiers sur le centre d'épreuves :

Les épreuves orales d'arts ont pour support un dossier (cf. tableau en annexe).

Les fiches constitutives des dossiers des candidats sont publiées en annexe.

Les supports doivent être visés et signés par le professeur responsable et le chef d'établissement lorsque les candidats ont suivi l'enseignement optionnel au lycée. Les candidats scolaires qui ne suivent pas l'enseignement dans leur lycée présentent les épreuves selon les mêmes modalités que les candidats individuels. Il n'est pas exigé, pour eux, de visa du professeur ou du chef d'établissement pour les pièces du dossier.

Il vous appartient d'informer vos élèves des modalités de passation des épreuves.

N.B. : Les interrogateurs peuvent consulter les dossiers dans les centres d'épreuves le :

- Jeudi 17 et vendredi 18 mai **pour l'épreuve Histoire des Arts**,
- Vendredi 25 mai **pour l'épreuve Théâtre**
- Jeudi 24 et vendredi 25 mai pour l'épreuve **Cinéma audiovisuel**.

2- Modalités des épreuves facultatives orales de langues

2.1 – Calendrier des épreuves :

Séries	Epreuves	Dates et horaires
BCG BTN uniquement série STHR	Anglais – Allemand	15 mai à 8 heures
	Japonais – Polonais - Catalan	17 mai à 8 heures
	Hébreu – Russe	18 mai à 8 heures
	LSF - Arabe	15 et 16 mai à 8 heures
	Italien – Espagnol – LCA Grec	15 et 18 mai à 8 heures
	LCA Latin - Occitan	15, 16 et 18 mai à 8 heures
	Portugais	16 et 17 mai à 8 heures
	Chinois	17 et 18 mai à 8 heures
	Corse	16, 17 et 18 mai à 8 heures

2.2 – Modalités d'évaluation de l'épreuve facultative de langues vivantes et langues anciennes :

Epreuve de langues vivantes : La durée de l'épreuve est de 20 minutes précédée d'un temps de préparation de 10 minutes. Le niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du CECRL est A2 « niveau intermédiaire ou usuel »

Epreuve de langues anciennes : La durée de l'épreuve est de 15 minutes précédée d'un temps de préparation de 30 minutes.

Le candidat présente à l'examineur la liste des notions du programme (LV) ou textes (LCA) qu'il a étudiées et les documents qui les ont illustrées. Pour les candidats qui suivent l'enseignement, l'ensemble des documents fait l'objet d'une validation du chef d'établissement ou par délégation du professeur du candidat.

3- Saisie des notes

Les notes sont saisies sur LOTANET à la fin de chaque journée. Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation

Dans le cas où les candidats sont absents : saisir « AB ».

Numéro de saisie

Pour les épreuves orales : numéro de matricule du candidat.

Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation.

4- Bordereaux de notation des épreuves orales

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen.
Une copie du bordereau est conservée par l'examineur.

5- Dispositions diverses

Les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

EPREUVES	COMPOSITION DU DOSSIER	DOSSIER OU PARTIE DU DOSSIER EVALUE	ACHEMINEMENT DES DOCUMENTS SUR LE CENTRE	
			DATE	PERSONNE CHARGEE DE L'ACHEMINEMENT
ARTS PLASTIQUES	- Fiche pédagogique - Le dossier comprend de 3 à 6 travaux choisis par le candidat. Deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50X65cm) et 5 cm d'épaisseur. Les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement sont réunis dans un dossier numérique. Le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis.	Oui pour la partie travaux sur 12 points	le jour de l'épreuve	le candidat
CINEMA ET AUDIOVISUEL	- Fiche pédagogique - Réalisation individuelle ou collective sur support numérique ou analogique d'une durée de 10 minutes maximum (titre, date, générique, établissement) - Carnet de bord personnel du candidat organisé autour des principales questions cinématographiques en lien avec la réalisation et le travail de l'année.	Non	Date limite de réception sur centre le 18 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
HISTOIRE DES ARTS	- Fiche pédagogique - Dossier de 20 pages maximum numérotées annexes comprises. Il contient : • la présentation et l'analyse de 3 ou 4 œuvres, monuments, sites reliés à une des questions du programme limitatif • un commentaire du candidat de 2 pages maximum sur le bénéfice tiré des activités faites en terminale Des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD – DVD – clé USB peuvent être joints au dossier.	Oui sur 5 points	Date limite de réception sur centre le 14 mai	Le chef d'établissement d'origine du candidat
MUSIQUE	- Fiche de synthèse	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat
THEATRE	- Fiche pédagogique - Un dossier de 5 à 15 pages. Il comprend un travail personnel du candidat dans le cadre du projet collectif de la classe, le parcours de spectateur du candidat, un choix des travaux élaborés pendant l'année.	Oui sur 4 points	Date limite réception sur centre le 18 mai	Le chef d'établissement d'origine du candidat
DANSE	- Fiche synthétique d'une page maximum. Elle énumère les éléments de la culture chorégraphique de chaque candidat.	Non	Le jour de l'épreuve	Le candidat

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE ARTS PLASTIQUES

(à remplir par le professeur et à joindre au dossier du candidat)

Année :	Etablissement :
Professeur :	Emploi du temps :
Enseignement obligatoire/Enseignement facultatif (barrer la mention inutile) Effectif total de l'option :	Conditions matérielles :

Description sommaire du travail de la classe (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)

Signature du professeur

Visa du chef d'établissement

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE CINEMA AUDIOVISUEL

(à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Année :	Etablissement :
Effectif total de l'option :	Emploi du temps :
Professeur et partenaires :	

Liste des élèves présentés (précisez la série)

Nature du projet collectif, démarche suivie :

Questions abordées :

ACTIVITES DIVERSES

Visions et études d'œuvre (titres, auteurs, conditions, etc.) :

Temps accordé :

Réalisation (titre, équipe, etc.) :

Temps accordé :

Interventions de professionnels (noms, métiers, etc.) :

Temps accordé :

Visites (lieu, objet, etc.) :

Temps accordé :

Signature du professeur :

Signature du partenaire :

Visa du chef d'établissement

**FICHE PEDAGOGIQUE CINEMA AUDIOVISUEL
POUR LES CANDIDATS QUI NE SUIVENT PAS L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL**

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT

EPREUVE OBLIGATOIRE SERIE LITTERAIRE

EPREUVE FACULTATIVE TOUTES SERIES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

(à remplir par le candidat non scolarisé)

Nom	Prénom
Série	Option : ou option et enseignement obligatoire :

CANDIDATS NON SCOLARISES

Mode de préparation en cinéma audiovisuel :

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement, etc.)

Compte rendu

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
FICHE PEDAGOGIQUE THEATRE ET EXPRESSION DRAMATIQUE

(fiche à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Nom :	Prénom :
Année scolaire : Etablissement :	Série
Professeurs et partenaires : Effectif total de l'option :	

Description sommaire du travail de la classe Nature, objectifs et déroulement du projet collectif :
Questions abordées :
Activités diverses Recherches personnelles (objets de la recherche – objectifs) :

Spectacles vus :

Modalités de la préparation (à remplir uniquement par les candidats à titre individuel ou les candidats issus d'un établissement hors contrat)

Présentation du travail de plateau – Liste des scènes jouées (nom-prénom des intervenants dans chaque scène)

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement

Signature de l'élève :

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE DE SYNTHESE DE L'EPREUVE FACULTATIVE DE MUSIQUE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

<p>Champ de la production</p> <p>Pratiques musicales d'interprétation et de création</p>			
<p>Champs de la perception</p> <p>Pratiques d'écoute et problématiques étudiées</p>	<p>Vous entourez ci-dessous les problématiques étudiées et indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'entre elles.</p>		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et son organisation **</td> <td></td> </tr> </table>	L'œuvre et son organisation **	
	L'œuvre et son organisation **		
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et ses pratiques **</td> <td></td> </tr> </table>	L'œuvre et ses pratiques **	
	L'œuvre et ses pratiques **		
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre et l'histoire **</td> <td></td> </tr> </table>	L'œuvre et l'histoire **		
L'œuvre et l'histoire **			
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">L'œuvre, la musique et les autres arts **</td> <td></td> </tr> </table>	L'œuvre, la musique et les autres arts **		
L'œuvre, la musique et les autres arts **			
<p>Autres travaux réalisés : recherche, dossier, exposé, critique de concert, montage d'un concert, etc)</p>			

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE SYNTHETIQUE - EPREUVE FACULTATIVE ARTS - DOMAINE DANSE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

**Un livret destiné aux candidats est disponible sur le site EPS de l'académie d'Aix Marseille
Rubrique Examen / Epreuve facultative (option facultative) /livret candidat ART DANSE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Composition chorégraphique
Titre :

Descriptif du projet chorégraphique :

Liens du projet chorégraphique avec les éléments du programme (BO avril 2012)

Activités autour de la danse durant l'année de terminale

Recherches personnelles, exposés, rencontres avec des artistes, spectacles fréquentés, participation à des événements artistiques au sein du lycée ou en dehors, etc.

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DES ARTS

Option Facultative, toutes séries

Session

Académie de

Nom, prénom du candidat :

Etablissement Nom du lycée : Rue : Ville : Code postal : Tél : Fax : Courriel : Nom du proviseur :	Professeur coordonnateur Nom : Prénom : Discipline :		
	Equipe d'enseignants		
	Nom	Discipline	Nombre d'heures

		Thématiques du programme et questions limitatives	
		Le patrimoine des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial	Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours
Problématique et principales œuvres étudiées, par domaine artistique	Arts visuels		
	Arts du son		
	Arts de l'espace		
	Arts du spectacle		
	Arts du langage		
	Arts du quotidien		
Activités et partenariats	Sorties		
	Conférences / rencontres		
	Voyages		
	Projets de classe		
Activités, sorties projets personnels en histoire des arts (y compris TPE s'il y a lieu)			

Signature du proviseur
et tampon de l'établissement

Signature du professeur coordonnateur

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2018

EPREUVE FACULTATIVE D'ARTS - SPECIALITE THEATRE

Départ.	CENTRES EPREUVES		29 mai		30 mai		31 mai		Nombre total de candidats	Etablissement et communes d'origines des candidats	Transmission des dossiers Le 18 mai au centre d'épreuve
			Candidats	Jurys	Candidats	Jurys	Candidats	Jurys			
05	GAP	Lycée Briand			17	1	15	1	32	Lycée Briand (<i>Gap</i>) Lycée Altitude (<i>Briançon</i>) Lycée Villars (<i>Gap</i>)	Lycée Briand
13	SALON DE PROVENCE	Lycée L'Empéri	78	5	74	5	68	5	220	Bouches du Rhône hors Marseille Vaucluse Alpes Haute Provence	Lycée l'Empéri
	MARSEILLE	Lycée Chevreul Blancarde	92	5	91	5	96	5	279	Marseille Aubagne La Ciotat Gémenos	Lycée Chevreul Blancarde

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2018
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général
			29/5	30/5	31/5	22/5	23/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5	
Digne	Clg Gassendi	C														8	8		16	
		J														1	1			
	Lycée David Neel	C	11	12				10	10	8									51	
		J	1	1				1	1	1										
Manosque	Lycée Esclangon	C	11	10	5												16	10	52	
		J	1	1	1												1	1		
	Lycée les Iscles	C											14	7					21	
		J											2	2						
Sisteron	Lycée Paul Arène	C														8			8	
		J														1				
Embrun	Lycée Romane	C																	0	
		J																		
Briançon	Clg les Garcins	C															8	4	12	
		J															1	1		
Gap	Lycée Villars	C	21	21															42	
		J	2	2																
	Lycée Briand	C									17	15					16	9	57	
		J									1	1					1	1		
Avignon	Lycée Saint Joseph	C	23	22															45	
		J	2	2																
	Lycée Aubanel	C														30	30	12	72	
		J														1	1	1		
Lycée Mistral	C						10	6				21	21	12				70		
	J						1	1				3	3	2						
Carpentras	Lycée Victor Hugo	C														18	15		33	
		J														1	1			
	Lycée Fabre	C	22	22	15														59	
		J	2	2	2															
Cabrières d'Avignon	Clg Lou Calavoun	C															18	8	26	
		J															1	1		
Orange	Lycée l'arc	C						11	11	10									32	
		J						1	1	1										
	Clg Jean Giono	C														16	8		24	
J															1	1				
Cavaillon	Lycée Dauphin	C	30	30	22														82	
		J	3	3	3															
Pertuis	Lycée Val de Durance	C																	0	
		J																		
Apt	Lycée de Gaulle	C	11	11	5														27	
		J	1	1	1															

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2018
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			29/5	30/5	31/5	22/5	23/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5		
Aix en Provence	Lycée la Nativité	C	42	40	20															102	
		J	4	4	4																
	Lycée Duby	C	22	22	8																52
		J	2	2	2																
	Lycée Cézanne	C						30	30	27				21	22	9					139
		J						3	3	3				3	3	2					
	Lycée Vauvenargues	C															30	28	15		73
		J															1	1	1		
	Lycée Fourcade	C																			0
		J																			
Clg Mignet	C																	16	17	33	
	J																	1	1		
Clg Saint Eutrope	C																			0	
	J																				
Gardanne	Lycée Fourcade	C																9	4	13	
		J																1	1		
Salon	Lycée l'emperi	C	21	21	10						78	74	68							272	
		J	2	2	2						5	5	5								
	Clg d'Arbaud	C															18	15		33	
		J															1	2			
Tarascon	Lycée Daudet	C	11	11	10															32	
		J	1	1	1																
Arles	Lycée Pasquet	C																		0	
		J																			
	Lycée Montmajour	C															16	10		26	
		J															1	1			
Istres	Lycée Rimbaud	C	24	22	22															68	
		J	2	2	2																
	CEC Maison de la danse	C												21	19						40
		J												3	3						
Martigues	Lycée Lurcat	C																16	15	31	
		J																1	1		
Marignane	Clg Georges Brassens	C																17	10	27	
		J																1	1		
	Lycée Genevoix	C						22	22	22										66	
		J						2	2	2											

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2018
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS		CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général
			29/5	30/5	31/5	22/5	23/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5	28/5	29/5	30/5	29/5	30/5	31/5	
Marseille	Lycée Pagnol	C	80	80	75												27	13		275
		J	9	8	8												1	1		
	Lycée L'Olivier Coffy	C	11	11	5															27
		J	1	1	1															
	Lycée Diderot	C	11	10	10															31
		J	1	1	1															
	Lycée Saint Charles	C	55	54	56									22	21					208
		J	5	5	5									3	3					
	Lycée Mélizan	C							30	30	20									80
		J							3	3	3									
	Lycée Marseilleveyre	C																27	15	42
		J																1	1	
	Lycée Chevreul Blancarde	C									92	91	96							279
		J									5	5	5							
	Lycée N.D. de Sion	C	12	12	12															36
		J	1	1	1															
	Lycée Victor Hugo	C				87	81													168
		J				7	7													
	Lycée Saint Exupéry	C							38	37	36									111
		J							4	4	4									
Lycée Périer	C												24	21	10				55	
	J												3	3	2					
Lycée Thiers	C																24	10	34	
	J																1	1		
Lycée Montgrand	C																30	24	54	
	J																1	1		
Clg Roy d'Espagne	C																19		19	
	J																1			
Lycée Daumier	C																24	12	36	
	J																1	1		
Aubagne Clg Sarraute	C																20	10	30	
	J																1	1		
Gémenos Lycée St Jean Garguier	C	12	11	11															34	
	J	1	1	1																
La Ciotat Clg les matagots	C																	11	11	
	J																	1		
	C							10	10	8									28	
Lycée Lumière	C																			
	J							1	1	1										
TOTAL			430	422	286	87	81	161	156	131	170	182	179	87	119	59	291	339	114	3294

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES REGIONALES, LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE, L.S.F.

Ville	Etablissements	(*)	PROVENCAL			CORSE			L.S.F.		CATALAN	LATIN			GREC		Total général
			15/5	16/5	18/5	16/5	17/5	18/5	15/5	16/5	17/5	15/5	16/5	18/5	15/5	18/5	
Digne	Lycée David Neel	C	16	8								32	7		5		68
		J	1	1								2	1		1		
Gap	Lycée Villars	C										28			15		43
		J										2			1		
Carpentras	Lycée Fabre	C	16	9								87			9		121
		J	1	1								6			1		
Avignon	Lycée René Char	C										75			16		91
		J										5			2		
Aix en Provence	Faculté de lettres	C									3						3
		J									1						
	Lycée Vauvenargues	C	18	8								163			33		222
		J	1	1								10			2		
Salon	Lycée l'emperi	C	16	6								49			29		100
		J	1	1								3			2		
Arles	Lycée Montmajour	C	32	12								31					75
		J	2	2								2					
Marignane	Lycée Genevoix	C										70			9		79
		J										4			1		
Martigues	Lycée Lurcat	C	16	4													20
		J	1	1													
Marseille	Lycée Provence	C										28			16		44
		J										2			1		
	Lycée Artaud	C										60	115		8	48	231
		J										7	7		1	3	
	Lycée Notre dame de sion	C										6	32				38
		J										1	2				
	Lycée Saint Charles	C	48	46													94
		J	3	3													
	Lycée Chevreul Blanc.	C							25	16							41
		J							2	2							
Lycée Périer	C			30										184	45	259	
	J			2									12	3			
Lycée Victor Hugo	C				32	32	5									69	
	J				2	2	1										
TOTAL			162	93	30	32	32	5	25	16	3	629	154	184	140	93	1598

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Ville	Etablissements	(*)	CHINOIS		JAPONAIS	HEBREU	RUSSE	PORTUGAIS		ARABE		ESPAGNOL		ITALIEN		ALLEMAND	ANGLAIS	POLONAIS	Total général
			17/5	18/5	17/5	18/5	18/5	16/5	17/5	15/5	16/5	15/5	18/5	15/5	18/5	15/5	15/5	17/5	
Manosque	Lycée Esclangon	C												21					21
		J												2					
Gap	Lycée Villars	C																	0
		J																	
Avignon	Lycée Mistral	C	32														8		40
		J	2														1		
	Lycée René Char	C									25		20						45
		J									2		2						
Orange	Lycée de l'ARC	C													8				8
		J													1				
Carpentras	Lycée Fabre	C											26						26
		J											2						
Aix en Provence	Faculté de lettres	C																14	14
		J																1	
	Lycée Vauvenargues	C	33									39		61		8			141
		J	2									3		4		1			
Arles	Lycée Montmajour	C										13		22					35
		J										1		2					
Marseille	Lycée la Fourragère	C										33		82		19	24		158
		J										2		5		2	2		
	Lycée Périer	C				22						22		78					122
		J				2							2		5				
Lycée Victor Hugo	C	48	61	22		44	16	29	64	79									363
	J	3	4	2		4	2	2	4	5									
TOTAL			113	61	22	22	44	16	29	64	79	110	22	232	78	35	32	14	973

(*) C = Candidats J = Jurys